

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Les armoiries de Mgr Haller

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1944, tome 42, p. 74-83

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

Les armoiries de Mgr Haller

Dès la nomination de Mgr Haller au Siège abbatial et épiscopal de St-Maurice-Bethléem, des amis du nouveau prélat se préoccupèrent de ses armes. Ses proches parents ne connaissaient pas de blason familial et les circonstances rendaient malaisée toute recherche en Alsace, le pays d'origine de la famille.

Diverses familles Haller¹ sont connues en Suisse, avec des armes différentes aussi. A Zurich, une famille de ce nom se révèle en 1357 ; une autre y acquiert la bourgeoisie en 1512 et s'éteint en 1689. Sur le territoire bernois actuel, on relève également plusieurs familles du même nom. La première est issue de l'ancienne famille noble de *Courtclary* ; des branches de celle-ci se distinguèrent, en effet, par des noms particuliers : *Compagnet* au XIV^e siècle, *Haller* ou *Alart* aux XV^e et XVI^e. Cette dernière branche, ramifiée au Landeron (Neuchâtel) et éteinte en 1555, tirait sans doute ce nom de *Haller* ou *Alart* d'un ancien prénom² ; elle portait les armes des *Courtclary*³, attestées par de nombreux documents : *de gueules à la bande* (parfois une *barre*) *d'argent chargée de 3 feuilles de tilleul* (généralement *versées*) *du champ*. Une autre famille bernoise, connue dès le XV^e siècle, s'éteignit en 1564 avec Sulpice Haller, ancien bailli de Lenzbourg,

¹ Sur tous ces Haller, cf. *Nouveau Larousse Illustré*, V, 18-19 ; *Larousse du XX^e siècle*, III, 946 ; Guérin, *Dict. des Dict.*, V, 164 ; *Dict. Hist. et Biogr. Suisse*, III, 751-755, et II, 596 ; *Almanach Généal. Suisse*, VI, 264-275 ; Mayer, *Bistum Chur*, II, 668-670 ; Meyer-Kraus, *Wappenb. d. Stadt Basel*, 1880 ; *Wappenb. Bern*, 1932 ; Galbreath, *Arm. Vaud.*, I, 1934 ; Jéquier, *Arm. Neuchâtelois*, I, 196-197.

² Du nom germanique *Argilald*, latinisé *Agilardus*, d'où *Agilard*, puis *Alard*, *Allard*. F. Fenouillet, in *Mém. et Doc. de l'Acad. Chablais.*, XXXII, 87.

³ L'Empereur Ferdinand III autorisera en 1653 la famille *Thellung* de Bienne à relever le nom et les armes des *Courtclary* (cf. DHBS, VI, 542-543).

membre du Petit-Conseil et trésorier allemand, emporté par la peste ; le blason de cette famille était *d'azur au chevron d'or accompagné de 3 besants d'argent*¹ ; on trouve aussi une fasce à la place du chevron². Remarquons que Berchtold Haller (1492-1536), qui introduisit la Réforme à Berne, n'appartenait pas à une famille du pays, mais était originaire d'Aldingen en Souabe.

La plus illustre famille Haller, ou de Haller, plonge ses racines à Wil (St-Gall), où elle donne déjà un avoyer en 1427. Hans († 1510), bourgeois de Wil, chaudronnier à Bischofszell, paraît être l'ancêtre des branches qui s'établissent au XVI^e siècle dans les villes de St-Gall, Zurich et Berne. Le moine calligraphe Conrad Haller († 1525), de l'Abbaye de St-Gall, et Antoine, reçu bourgeois de cette ville en 1560, seraient ses fils. La peste de 1610-1611 fit disparaître la famille de Wil ; elle s'éteignit aussi à St-Gall avec l'arrière-petit-fils d'Antoine ; mais elle se continua au dehors. Hans (1487-1531), qui serait un autre fils du chaudronnier de Bischofszell, étudia à Erfurt et Wittenberg, adhéra à la Réforme et fonda la branche de Zurich, où son fils Wolfgang reçut la bourgeoisie en 1555. Le XVII^e siècle vit aussi l'extinction de cette branche, à moins qu'elle ne subsiste dans les Haller d'Albisrieden près Zurich. Mais un frère de Wolfgang, appelé comme son père et son grand-père Hans ou Johannes (1523-1575), après avoir parcouru l'Allemagne et la Hollande, vint à Berne en 1548 et y fut reçu bourgeois en 1550 ; il y joua un rôle analogue à celui de Calvin à Genève en y affermissant l'Eglise réformée. Sa descendance, encore florissante, a fourni à la puissante République bernoise de très nombreux officiers, magistrats, pasteurs et érudits, notamment Albert de Haller (1708-1777), considéré comme le plus grand savant de la Suisse, que l'Empereur François I^{er} anoblit en 1749. Rappelons en passant que, durant le temps qu'il fut directeur des salines de Bex (1758-1764) et gouverneur provisoire d'Aigle (1761-1763), résidant à Roche, l'illustre médecin guérit l'Abbé de St-Maurice Jean-Joseph

¹ DHBS, III, 751.

² *Wappenb. Bern*, 1932.

Claret d'une pernicieuse fièvre tierce (1761)¹. La famille portait, avant 1749, *une feuille de tilleul de sinople soutenue de 3 coupeaux du même et accompagnée en chef de 2 étoiles de gueules sur champ d'or* ; après l'anoblissement, elle écartela ces armes (avec ou sans coupeaux), placées aux II et III, avec celles des Haller éteints en 1564², aux I et IV. L'un des descendants les plus célèbres du grand Haller, fut Charles-Louis (1768-1854), le philosophe, dont la conversion au catholicisme, en 1821, attira l'attention de l'Europe ; la lettre qu'il écrivit à sa famille pour l'informer de sa décision, fut traduite en plusieurs langues et eut près de 50 éditions. Il se fixa dès lors à Soleure avec ses deux fils, qui se convertirent au catholicisme en 1826. L'aîné, Charles-Louis comme son père (1807-1893), chef politique des catholiques soleurois, sera le dernier de ce rameau, dont l'hôtel est devenu plus récemment la résidence des Evêques de Bâle. Albert (1808-1858), frère cadet du précédent, entra dans les ordres, reçut le sacerdoce en 1834, exerça son ministère dans le canton de Schwyz, puis devint vicaire général et chanoine de Coire (1855), enfin Evêque titulaire de Carres (*Carrhae*) en Mésopotamie septentrionale et auxiliaire de l'Evêque de Coire en 1858 ; mais il mourut déjà en décembre de la même année. Ainsi l'Evêque de 1943 trouve-t-il en 1858 un devancier homonyme.

De Berne, la famille patricienne a essaimé, outre Soleure, en Vaud et à Genève.

On aura pu remarquer que les armes des Haller de Berne éteints en 1564, relevées en 1749 par la famille patricienne, portent des besants : c'est une allusion au nom. A la suite des croisades, l'héraldique admit parmi les « meubles » du blason les monnaies byzantines, dont le nom s'est déformé en besants ; mais il s'agit ici de monnaies allemandes appelées *haller* (ou *heller*) parce qu'elles furent frappées, pour la première fois, en 1224, dans l'ancienne ville libre impériale de Hall en Souabe (Wurtemberg actuel). De cette ville, le nom se répandit dans l'Allemagne du Sud et jusqu'en Alsace et en Suisse, porté

¹ J.-B. Bertrand, in *Annales val.*, 1939, p. 655, n. 2.

² Attribuées à tort aux Haller de Courtelary par AGS, VI, 272.

non seulement par les liards qu'on y frappait¹, mais par ceux de ses habitants qui s'expatriaient. La frappe des monnaies à Hall donna lieu tout naturellement au trafic de l'argent, et les changeurs ou prêteurs furent appelés à leur tour Haller ou Heller² comme ailleurs Lombards, Astésans ou Cahorsins.

Des Haller existent encore en Argovie, notamment à Zofingue et Reinach. De cette dernière ville un rameau est venu à son tour s'établir à Berne où il a acquis la bourgeoisie en 1877 ; il porte : *coupé de sable et de gueules, à une roue de moulin d'or brochante, accompagnée de 3 étoiles d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.*

A Bâle, on trouve, pour une famille de même nom, un écu *écartelé aux I et IV de gueules au chevron de sinople accompagné de 3 roses d'or (à 6 pétales) boutonnées du champ (peut-être des molettes ?), aux II et III d'or à une demi-aigle de sable mouvant du trait, becquée et couronnée d'or, languée de gueules.* On relèvera quelque analogie entre les quartiers I et IV et les armes des Haller de Berne.

Citons ici enfin, parmi les Haller d'origine étrangère, outre le Réformateur Berchtold Haller déjà nommé, Christophe Haller von Hallerstein, patricien de Nuremberg et notaire impérial, mort à Lucerne où il était venu en 1579 et où il avait reçu la bourgeoisie ; le sculpteur Jean Haller (1792-1826), né à Innsbruck et mort à Munich, et l'abbé Michel Haller, né en 1840 à Neussat dans le Palatinat, maître de chapelle à Ratisbonne (1867) et musicien réputé.

La famille de Mgr Louis Haller, qui est originaire d'Alsace, où M. le Chanoine Bussard a pu suivre la

¹ On appela par la suite du nom de *haller* ou *heller* des monnaies usitées, non seulement en Allemagne, mais aussi en Autriche et en Suisse ; le nom se répandit même plus loin, puisqu'une monnaie tchécoslovaque s'appela *haléru* ou *halirjou*, et une monnaie polonaise *halerz*.

² Le nom de *Heller* est répandu comme nom de famille en Bavière, Saxe, Moravie, Hongrie, Autriche, Alsace, et en Suisse dans les cantons de Berne, Lucerne, Zurich, Thurgovie. Cf. DHBS, IV, 20 ; *Nouveau Larousse Illustré*, V, 70 ; *Larousse du XX^e siècle*, III, 989 ; P. Guérin, *Dict. des Dict.*, V, 224.

filiation depuis le XVIII^e siècle, ne paraît pas avoir d'autre lien que le nom avec les familles précédentes, si ce n'est peut-être avec celles d'Argovie. On prétend, en effet, que des familles argoviennes passèrent autrefois en Alsace pour y travailler aux mines ; le voisinage des deux pays facilita entre eux les relations, et l'exemple des seigneurs de Reinach en Argovie qui émigrèrent en Alsace¹, entraînant peut-être d'autres échanges à leur suite, rend l'hypothèse plausible. Mais les mesures nécessitées par la guerre actuelle pour la conservation des archives alsaciennes, ont rendu impossible toute vérification.

Les Archives de Strasbourg et de Colmar, les Musées de Strasbourg et de Mulhouse, interrogés par Mlle Dr E. Sauer, de Bâle, voulurent bien communiquer leurs opinions, mais ne purent rien apporter de positif. Les Haller de Mulhouse n'ont pas d'armes connues. Quant à ceux de Hüsseren-Wesserling, dont le nouvel Evêque est issu, ils se rattachent sans doute aux Haller, très nombreux, répandus dès avant le XVII^e siècle dans toute la vallée de Wesserling et, par l'Abbaye de Murbach, dans la vallée de Guebwiller.

De cette même région est originaire un célèbre physicien et chimiste français, Albin Haller², né en 1849 à Felleringen près de Wesserling, mort en 1925 à Paris. Dr ès sciences physiques et agrégé de pharmacie, il fut d'abord chargé de cours à l'Ecole de pharmacie de Nancy ; puis professeur de chimie générale à la Faculté des sciences de cette ville, où il fonda l'Institut chimique (1890), puis l'Institut de chimie physique et d'électrochimie (1897). Il était appelé ensuite comme professeur à la Sorbonne (1899), devenait membre de l'Académie des sciences en 1900 et était enfin nommé directeur de l'Ecole de physique et de chimie de Paris (1905). Albin Haller a porté ses recherches sur la chimie organique, les corps gras, etc. ; il a publié de nombreux mémoires et rapports scientifiques, en particulier sur la chimie minérale et organique et sur les industries chimiques et pharmaceutiques, et contribua à établir un contact plus étroit entre savants et producteurs.

¹ DHBS, V, 433-434.

² *Bulletin de la Soc. industrielle de Mulhouse*, 1925, 317 sq. : *Larousse du XX^e siècle*, III, 946.

Hüsseren-Wesserling, lieu d'origine de Mgr Haller, est une commune du canton de St-Amarin, dans l'arrondissement de Thann. Le rayonnement de cette vieille cité se manifeste jusque dans la famille du nouveau prélat, dont plusieurs membres reçurent le nom de Thiébaud ; S. Thiébaud est en effet le titulaire de l'ancienne collégiale de Thann et le patron de la ville. Toute cette région, avec Massevaux (*Masmünster*) où l'on trouve aussi des Haller, appartient jusqu'en 1801 au Diocèse de Bâle¹.

M. B. Brouty, de la Bibliothèque Nationale, à Berne, et M. Dr K. Schwarber, Directeur de la Bibliothèque Universitaire de Bâle, ont apporté à nos recherches une aide extrêmement précieuse et obligeante dont nous les remercions. Par l'aimable entremise de M. le Consul général d'Allemagne à Bâle, M. Schwarber put obtenir de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, qui possède une collection *d'Alsatica*, le prêt d'un volume qu'on ne trouvait pas dans les bibliothèques suisses, soit le *Livre d'or de la ville de Sultz en Haute-Alsace* par Auguste Gasser².

Sultz (*Sulz*) est un chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Guebwiller ; il est donc probable que les Haller qui y paraissent au XVI^e et au XVII^e siècle ne sont pas étrangers à ceux de la région de Guebwiller et, par Murbach, à ceux de Wesserling. Auguste Gasser, dans son livre sur Sultz³, cite dès 1567 Jean-Léonard Haller, conseiller en 1569, marguillier en 1570 et 1573, puis bourgmestre en 1574 et prévôt en 1576 et 1583. La famille reparaît encore, dit l'auteur, de 1644 à 1649. Quant aux armes de cette famille, il les donne d'après un sceau (fig. 1), probablement celui du bourgmestre et prévôt, et les décrit ainsi : « écu chargé d'une épée mise en pal, pointe en bas, traversant deux regrettes mises en sautoir ».

Ces armes sont mentionnées, à la suite de Gasser, par V. H. Rolland, dans son *Supplément à l'Armorial*



Fig. 1. Armoiries Haller publiées par A. Gasser d'après un sceau du XVI^e siècle

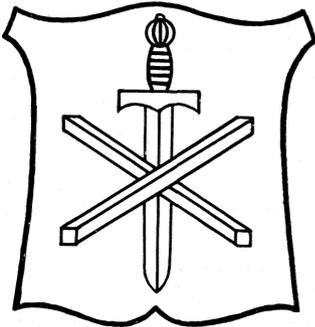
¹ DHBS, I, 556.

² In *Bibliothèque de la Revue d'Alsace*, XVIII, fasc. 2, 1910.

³ P. 220.

général de J.-B. Rietstap¹ : « de gueules à une épée en pal d'argent garnie d'or, la pointe en bas, et 2 réglottes d'or mises en sautoir brochant sur l'épée ».

M. le professeur P. Ganz, président de la Société suisse d'Héraldique, a eu l'amabilité d'interpréter ces armes par un dessin que nous reproduisons ici (fig. 2). C'est le



- Fig. 2. Armoiries Haller dessinées par M. P. Ganz d'après la description de V. H. Rolland

lieu de tenter une interprétation. Les réglottes ne sont sans doute pas autre chose que des barres de fer ; l'*Armoiral bernois* de 1932² donne une réglotte semblable sur une enclume, dans les armes parlantes de la famille Streckeisen. La famille de Mgr Haller, qui a connu plusieurs générations de forgerons, trouve là un symbole tout indiqué de son activité. Quant à l'épée, elle peut être aussi un rappel de celle forgée par

Siegfried dans les *Nibelungen* ; pour Mgr Haller, elle rappellera surtout son père qui passa sept années sous les armes, combattit en 1870 où il participa à la défense de Paris, puis, après sa libération, reprit le travail pacifique de la forge. L'application de ces signes au cas particulier suffirait déjà à les rendre chers à la famille du nouvel Evêque, indépendamment des relations qu'on pourrait trouver entre elle et l'ancien bourgmestre de Soultz.

Toutefois, pour distinguer la famille originaire de Hüsseren-Wesserling des Haller de Soultz, MM. Ganz et Schwarber ont également conseillé de ne point retenir les émaux indiqués par Rolland pour ces derniers. Aussi bien, les armes de Mgr Haller se blasonnent-elles : *d'or au pal de sable chargé d'une épée d'argent garnie d'or, la pointe en bas, et 2 réglottes d'or croisées en sautoir*

¹ *Supplément...*, t. II, H-Z, La Haye, Martinus Nijhoff, 1926, p. 9.

² Pl. 74 et p. 115.

brochant sur l'épée. Ces armes sont abaissées sous un chef parti au I de l'Abbaye de St-Maurice et au II de l'Evêché de Bethléem, disposition qu'avait déjà adoptée Mgr Mariétan pour son petit sceau à cire (fig. 3).



Fig. 3. Petit sceau à cire de Mgr Mariétan

Aussi M. Pierre Grellet a-t-il pu à bon droit écrire ces lignes¹ :

« Mgr Louis-Séverin Haller s'est donné, selon l'usage, des armoiries. On y voit, traditionnellement, la croix tréflée de Saint-Maurice et l'étoile de Bethléem, dont l'abbé est évêque titulaire, surmontant le blason personnel de l'abbé. Deux barres de forgeron, posées en sautoir sur une épée, rappellent les

origines artisanales du chef spirituel de la congrégation de Saint-Maurice, dont le père venu d'Alsace après 1871, fut longtemps forgeron à La Tour de Peilz. »

Mgr Haller a pris pour devise ces mots : *Dieu premier servy*, qu'on retrouve de nos jours adoptés également par l'équipe franco-suisse qui publie les *Cahiers du Rhône*. M. le chanoine N. Viatte nous a fait observer que ce texte figure dans une réponse de Jeanne d'Arc à ses juges. Le Samedi-Saint, 31 mars 1431, « *interroguée s'elle croist point quelle soit subjecte à l'Eglise qui est en terre, c'est assavoir, à nostre saint père le Pape, cardinaulx, archevesques, évesques et autres prélas d'Eglise : respond que ouil, nostre Sire premier servi*² ». »

Nous reproduisons ici (fig. 4) le très beau bois aux armes de Mgr Haller, dû au talent de M. Paul Boesch, de Berne, qui avait déjà dessiné les armes de Mgr Burquier. Dans un dessein de simplification, la crosse et la mitre n'ont pas été maintenues au-dessus de l'écu, le

¹ *Gazette de Lausanne*, 12 août 1943.

² Texte français du manuscrit d'Urfé, reproduisant l'interrogatoire réel ; la version latine officielle, destinée au greffe et à la Curie, traduit la réponse de Jeanne ainsi : *respondit quod sic, Deo primitus servito*. Cf. Pierre Champion, *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, I, 268, in *Bibliothèque du XV^e siècle*, XXII (Paris, Champion édit., 1920).

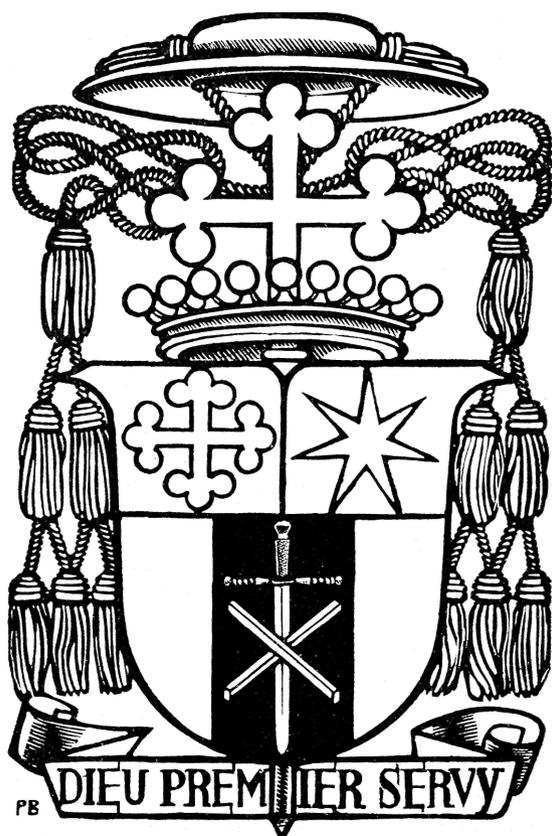


Fig. 4. Armoiries de Mgr Haller
d'après un bois de Paul Boesch (réduction)

caractère du prélat étant suffisamment indiqué par la croix épiscopale. Les grandes armes portent aussi la couronne comtale, pour rappeler la dignité attachée au Siège abbatial par le roi Victor-Amédée III de Sardaigne en 1782.

Nous publions encore le sceau à encre de Mgr Haller et celui de son Vicaire général, M. le Prieur Paul Fleury, tous deux dessinés par M. le Chanoine René Gogniat. Les armes Fleury sont d'or à 2 équerres de sable croisées en sautoir et accompagnées de 3 étoiles à 5 rais de gueules, 1 en chef et 2 en flancs, et de 3 roses du même tigées et feuillées de sinople mouvant de 3 coupeaux du même. Ces armes figurent sur le portrait de Rd Henri-Joseph Fleury (1774-1842), de Mervelier, curé-doyen de Laufon, proposé comme chanoine de Soleure en 1839 mais rayé par le gouvernement bernois¹; une copie exécutée sous la direction du Chanoine Arthur Daucourt², archiviste de Delémont, est en



Fig. 5. Sceau à encre de Mgr Haller

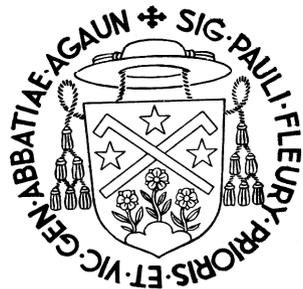


Fig. 6. Sceau à encre de M. le Chne Fleury, Prieur et Vic. gén.

possession de M. le Prieur Fleury. Celui-ci possède aussi un plat armorié qui donne les étoiles de pourpre, interprète les 2 équerres comme une marque de maison de gueules et n'indique pas les couleurs des roses et des coupeaux. Souhaitons au collaborateur de Mgr Haller un parterre de roses plus riche en fleurs qu'en épines.

Léon DUPONT LACHENAL.

¹ Mgr E. Folletête, *Rauracia Sacra*, I, in *Actes de la Soc. jurass. d'Emulation*, XXXVI, 144.

² DHBS, II, 635.